

Réunion du 25 juin 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

- Etai
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président
- Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents
- Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN
- Procurat
ion(s) : Monsieur Claude FROEHLI ayant donné pouvoir à Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN ayant donné pouvoir à Maître Raphaël NISAND, Monsieur Richard STOLTZ ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CG/2012/27 - Plan de développement touristique du Bas-Rhin - 214
Stratégie de développement du tourisme en Alsace 2012-2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Général décide :

- d'approuver la stratégie de développement du tourisme en Alsace 2012-2014, telle que définie en annexe au rapport, ses cinq enjeux, ses onze objectifs et ses principes de gouvernance
- de confirmer et réaffirmer sa volonté de voir se créer une agence touristique unique entre les trois collectivités (Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, et Région Alsace), dans la préfiguration du Conseil d'Alsace
- de désigner le vice-président en charge du Pôle développement des territoires pour représenter le Département au comité de pilotage qui assurera le suivi de cette stratégie de développement
- d'assurer les actions prévues par cette stratégie de développement selon les compétences propres du Département, ou par délégation à l'Agence de développement touristique (ADT) du Bas-Rhin, et en accord avec les autres partenaires, à compter du 1er juillet 2012 et jusqu'au 31 décembre 2014
- de prévoir le financement des actions retenues en fonction des budgets annuels alloués au développement et à la promotion du tourisme, et en fonction de l'engagement des autres partenaires.

Le Conseil Général donne en outre délégation à la commission permanente pour l'exécution et le suivi de cette stratégie de développement ainsi que l'approbation d'avenants éventuels, et complète en ce sens sa délibération n° CG/2011/9 du 31 mars 2011.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à la majorité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120625-68487-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 05/07/12